



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2007

1^{er} JANVIER – 31 DECEMBRE 2007

Le contrôle et l'approbation des travaux de clôture d'exercice de la comptabilité d'Act Up-Paris ont été confiés au cabinet d'expertise comptable MDA, 40 bis rue Cardinet, 75017 Paris, en la personne de Cédric DUMONT. Dans le cadre de sa mission, il a fourni les états financiers et les comptes annuels, a approuvé la comptabilité de l'association et a certifié les principaux comptes d'emploi destinés à nos financeurs.

Pour la première fois les comptes de l'association ont également été certifiés par le Cabinet Euclide Expertise en tant que commissaire aux comptes.

L'exercice comptable a commencé le 1^{er} janvier 2007 et s'est achevé le 31 décembre 2007 ; il fait apparaître **un excédent de 15.691 € pour un total des produits de 637.497 € et un total des charges de 621.806 €**. Il est proposé à l'assemblée générale des membres d'Act Up-Paris d'affecter ce résultat, pour partie (**6.298 €**) en résultat sous contrôle de tiers, et d'affecter le solde (**9.393 €**) aux fonds propres de l'association.

Précisions relatives au bilan 2007

Contrairement au bilan 2006, le bilan 2007 ne fait apparaître aucun fond dédié et ceux qui étaient inscrits début 2007 (12.982 €) ont tous été utilisés.

Les dettes, hors produits constatés d'avance (cf. *infra*), se montent à 100.156 € au 31 décembre 2007. Elles correspondent aux factures émises en 2007 mais réglées début 2008, notamment les charges sociales du dernier trimestre et les factures fournisseurs à 60 jours, bien plus importantes que l'an passé à la même période du fait de l'augmentation de la masse salariale.

Les produits constatés d'avance correspondent :

- Pour 38.040 € à la subvention INPES pour la réalisation du guide *Sida, des bases pour comprendre* ;
- Pour 1.083 € à la partie de la subvention *Protocoles* de l'ANRS versée en 2006 mais utilisable sur 2007 (convention courant du 1^{er} février 2007 au 31 janvier 2008).
- Pour 22.000 € à la subvention du groupement régional de santé publique d'Ile-de-France pour la réalisation du guide *Sida, le guide des droits sociaux*.

Les pages qui suivent présentent une analyse détaillée du compte de résultat de l'exercice 2006.

Les produits

Le total des produits pour l'année 2007 est de **637.497 €** contre un montant de 555.463 € en 2006. Ce montant correspond à la somme des produits d'exploitation, des produits financiers et des produits exceptionnels. Ces deux dernières classes représentant des sommes marginales, nous ne détaillons ci-dessous que les produits d'exploitation, pour un total de 555.108 €.

1. Les ventes de produit et de prestation

Le chiffre d'affaires 2007 d'Act Up-Paris s'élève à 11.663 € contre 11.041 € en 2006.

1.1. Ventes de tee-shirts

La vente de tee-shirts a rapporté 5.477 € en 2007 contre 8.228 € en 2006. Suite au départ des principaux animateurs du groupe Événementiel en 2004, nous connaissons une baisse continue d'activité. L'année 2007 a été particulièrement difficile avec une coordination de nos stands en pointillés. Néanmoins la diversification de nos produits (avec l'arrivée remarquée des badges) le bon état de la vente par correspondance ont permis d'assurer le résultat précité. Une nouvelle dynamique se met en place concernant les stands depuis le début 2008 espérons que cela entraînera une reprise des ventes de produits finis.

1.2. Abonnements aux revues

Les abonnements à *Action* ont rapporté 961 € contre 369 € en 2006.

La revue *Protocoles* est diffusée à titre gratuit. Néanmoins, une participation facultative aux frais de port est proposée, notamment dans les cas d'abonnements en nombre qui n'ont pas vocation à atteindre directement les malades, premiers destinataires de la publication (abonnements des laboratoires pharmaceutiques privés, par exemple). Cette participation s'est élevée en 2007 à 460 € contre 308 € en 2006.

L'augmentation de ces abonnements est une conséquence du travail de rationalisation de la nouvelle salariée en charge de la diffusion.

1.3. Autres produits annexes

Les 4 765 € qui figurent sur cette ligne regroupent principalement les sommes reçues pour différentes interventions de militantEs auprès d'institution, de centre de formation de laboratoires pharmaceutiques... Ces interventions se multipliant, elles représentent une part de plus en plus importante de notre financement propre et mériteraient d'être développées pour les années à venir.

2. Les subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation affectées à l'exercice s'élèvent à 458.636 € contre 461.519 € en 2006 et 422.700 € en 2005 (voir tableau de gestion des subventions annuelles annexé au bilan). Nous assistons donc à un tassement de l'augmentation de ces dernières années, spécialement concernant les subventions privées.

2.1. Les subventions privées

2.1.1. Sidaction

Nous avons obtenu de la part de Sidaction l'autorisation de reporter en 2007 le reliquat de la subvention 2006. Ce reliquat avait été constitué par l'arrivée en cours d'exercice 2006 de nouveaux financeurs pour la réalisation des RéPI. Il s'élevait à 21.500 €.

En 2007, nous avons obtenu de la part de Sidaction une subvention totale (reliquat compris) de 146.411 € qui se répartit comme suit :

- 44.958 € pour la revue *Protocoles* ;
- 5.322 € pour les Réunions Publiques d'Information ;
- 12.288 € pour les permanences et le plaidoyer pour les droits des malades
- et 84.843 € pour les frais de structure.

Enfin nous avons obtenu dans le cadre d'un appel à projet « Milieu Carcéral » un financement de 12.000 € pour une participation aux salaires et charge du coordinateur. Celui-ci n'ayant été embauché que mi-octobre nous n'avons pu utiliser l'entièreté de cette subvention et nos comptes présentent donc un reliquat.

2.1.2. Les laboratoires pharmaceutiques

Les subventions de l'industrie pharmaceutique dans le domaine du VIH/sida s'élèvent cette année à 67.184 contre 90.000 € en 2006, 66.500 € en 2005, 80.969 € en 2004, 110.548 € en 2002-2003 et 146.164 € en 2001-2002.

Ainsi la hausse observée l'année précédente a entièrement fondu et nous trouvons un niveau à peine supérieur à celui de 2005. Cette baisse traduit surtout le fait que plusieurs laboratoires ne nous ont pas soutenu (Abbott, BMS et Chiron qui a été racheté par Novartis).

2.1.3. Monsieur Pierre Bergé

Comme l'année dernière, Monsieur Bergé, en nous soutenant à hauteur de 50.000 € (comme en 2006), reste l'un des trois plus importants soutiens financiers de l'association. Il doit cependant être souligné que pour la seconde année consécutive le soutien de Pierre Bergé est d'une part un soutien personnel et non de la *Berlys Foundation* et d'autre part reste réduite de moitié par rapport à l'année 2005 (100.000 €).

2.2. Les subventions publiques

L'année 2006 avait vu l'augmentation significative du nombre de financeurs publics (de deux à cinq), en conséquence de quoi les subventions publiques avaient été portées de 114.000 € en 2005 à 189.319 € en 2006. En 2007 nous avons souhaité pérenniser ces nouveaux financements et en acquérir de nouveaux. Si le premier objectif peut-être regardé comme atteint, nous n'avons pas réussi à obtenir de subvention auprès de nouveaux financeurs malgré les demandes que nous avons effectuées auprès de la région par exemple.

Le montant total des subventions publiques pour cette année est de 183.041 €. La légère baisse par rapport à 2006 s'explique par le fait qu'une des conventions avec le GRSP (celle concernant la diffusion du *Guide des droits sociaux*) court sur 2007 et 2008, et que les dépenses de cette action n'ayant pas été engagée en 2007 nous avons choisi d'inscrire cette subvention pour 2008.

2.2.1. Le ministère de la Santé et des Solidarités (Direction générale de la Santé)

Le ministère de la Santé et des Solidarités nous a alloué, pour l'année 2007, une subvention d'un montant total de 104.000 € contre 97.150 € en 2006. Cette augmentation nous a été accordée dans le cadre de notre projet d'élargissement de la diffusion de l'information. En revanche la DGS a refusé de soutenir notre projet de création d'un poste spécifique lié à la coinfection. Ce qui, conjugué au refus identique de Sidaction, a empêché que celui-ci puisse voir le jour.

Cette subvention porte donc sur nos actions de recueil et de diffusion d'information auprès des malades :

- activité de la commission Traitements & Recherche ;
- Réunions Publiques d'Information ;
- édition de la revue *Protocoles* ;
- animation d'un site web riche, réactif et très consulté ;
- participation à la réflexion et production d'une expertise sur la prévention des comportements à risques dans les groupes les plus touchés, et notamment dans la population homosexuelle masculine.

Pour 2008, nous espérons développer la partie prévention de cette subvention.

2.2.2. L'Agence Nationale de Recherches sur le Sida

Cette année, l'ANRS a reconduit une subvention d'un montant total de 13.000 € pour l'impression et les frais annexes de *Protocoles*.

Mais à la différence des années précédentes, la convention conclue courrait du 1^{er} février 2007 au 31 janvier 2008. Or en 2006 la convention passée courrait du 1^{er} mai 2006 au 30 avril 2007, ce qui nous a amené à répartir la subvention sur les deux exercices. C'est ce chevauchement sur trois mois qui explique qu'au total 17.081 € ont été affecté à l'exercice 2007.

2.2.3. L'Institut National de Prévention et d'Education à la Santé

Une subvention de 50.000 € nous a été accordée en 2005 pour la réalisation d'un guide sur les savoirs fondamentaux concernant l'infection par le VIH (*Sida les bases pour comprendre*). Ces fonds n'ayant pas été utilisés en 2006 ils avaient été portés au passif en produits constatés d'avance. Aussi, une partie des dépenses afférentes à ce projet ayant été consommée en 2007 nous avons réduit d'autant les produits constatés d'avances qui seront consommés en 2008.

2.2.4. Groupement Régional de santé public

Le Groupement Régional de Santé publique nous a accordé deux subventions, l'une de 15.000 € pour la réalisation des RéPIS sur 2007, l'autre de 22.000 € pour la publication et la diffusion du *Guide des droits sociaux* et les charges indirectes de structure sur 2007/2008. Les dépenses afférentes aux Guide des droits sociaux n'ayant pas étaient engagées en 2007, nous avons choisi d'inscrire cette subvention en 2008, ce qui nous retire une part (10%) des financements prévus pour la structure.

2.2.5. La ville de Paris

La ville de Paris a maintenu sa subvention de 35.000 € accordée en 2006. Cette subvention finance à différentes hauteurs les actions suivantes :

- *Action = Vie* : 5.000 €
- Permanences et plaidoyer pour le droit des malades : 14.036 €
- RéPI : 8124 €
- Charge indirecte de structure : 10.070 €

3. Les dons

Le montant total des dons en 2008 est de 92.313 € un record depuis plusieurs années puisqu'ils représentaient 81.341 € en 2006, 78.633 € en 2005 et 86 562 € en 2004 (année particulière où la situation financière périlleuse avait conduit à des campagnes exceptionnelles de soutien à l'association. Cette augmentation se retrouve dans les différents types de dons

3.1. Les dons permanents

Une partie des dons versés à notre association est constituée par des prélèvements mensuels automatiques ou des virements postaux mensuels, qui ont augmenté à 35.651 € cette année alors qu'ils plafonnaient depuis plus de trois ans aux environs de 32.500 €.

Ce mode de financement se doit d'être développé davantage par un travail de fidélisation et de recherche de donateurs. Il constitue une entrée régulière de fonds sur lesquels nous pourrions asseoir une partie de nos dépenses de fonctionnement. Le besoin d'un tel développement impose d'envisager de recourir aux techniques de Street Marketing.

3.2. Les dons occasionnels et exceptionnels ; l'appel à dons du 1^{er} décembre

Le montant total de ces dons est de 54.099 € contre 46.047 € en 2006, 43.701 € en 2005 et 51.173 € en 2004. Ce montant comprend les collectes des réunions hebdomadaires, les collectes pendant les manifestations ou les soirées au profit d'Act Up-Paris,, le produit de l'appel à dons envoyé à l'occasion du 1^{er} décembre et les dons spontanés.

La forte augmentation s'explique notamment par le fait que nous avons organisé, avec le concours gracieux de Plaqué Or, *Une étrange Saint Valentin* (15.267 €). *Un étrange Printemps* (soirée que les organisateurs voudraient encore plus imposante mais toujours entièrement au profit d'Act Up – Paris et Sidaction) aura lieu en 2008. Ceci nous permet d'espérer à tout le moins un maintien des dons occasionnels.

3.3. Les cotisations

Notre association comptait 115 adhérents en 2007, pour un montant total des cotisations de 2.525 € contre 2.825 € en 2006 (137 adhérentEs) 2.855 € en 2005 (136 adhérentEs), 2 863 € en 2004 (137 adhérentEs) et 3 929 € en 2002-2003 (169 adhérentEs).

4. Les transferts de charges

Ces comptes regroupent les frais de port sur la vente de Tee shirts ou l'envoi de documents, les recettes de la mise à disposition des boissons et du café au local, ainsi que les sommes reversées au titre des formations suivies par les salariés de l'association ou des contrats subventionnés (emplois aidés).

Le montant total des transferts de charges est de 12.120 €.

5. Les produits exceptionnels

D'une hauteur de 48.678 €, ils se composent essentiellement de 10.167 € de dommages et intérêts (Vanneste : 3.291 €, Pharmaconcept : 5.376 €, Casset : 1.500 €) et d'une reprise de 37.600 € sur la provision pour risques. Cette provision avait été constituée en vue de différentes affaires judiciaires qui se sont pour la plupart clôt en 2007 votée en 2007, le risque n'existant plus nous effectuons une reprise sur cette provision. Cependant nous avons décidé de maintenir 500 € sur cette provision afin de couvrir le risque de condamnation dans l'affaire Chiland pour laquelle il a été décidé de faire appel et dont la décision définitive devrait intervenir en 2008.

Les charges

Le total des charges s'élève pour cet exercice à **621.806 €**, soit une augmentation de 21,4 % par rapport à l'exercice 2006 (512.076 €).

1. Les charges d'exploitation

Le total des charges d'exploitation s'élève à 587.714 € contre 470.650 € en 2006 (+ 24,8 %) et 559.601 € en 2004.

1.1. Les achats de marchandises et variations de stocks

Ce poste comprend l'achat de Tshirts pour 3.735 € (2.945€ en 2005).

Nos stock étant peu important nous avons cherché à augmenter ceux ci, mais dans une proportion mesuré du fait des problèmes que nous avons rencontré cette année dans l'organisation des stands, ce que rend compte l'augmentation du stock de 2.641 €.

1.2. Les charges externes

Elles constituent 45 % des charges totales de l'association et recouvrent un ensemble très divers de dépenses. Nous présentons ci-dessous les postes les plus importants.

Loyer et charges locatives

Au total, les frais afférents à la location du local représentent une dépense de **62.972 €** (56.846 € pour le loyer et 6.126 € pour les charges locatives). Ce poste représente 9,6 % des charges totales, cela reste donc un poste très important même si sa valeur augmente beaucoup moins vite (proportionnellement à l'indice de référence des loyers de l'INSEE) que le reste de nos dépenses, ce qui a pour conséquence que sa part tend à diminuer (elle était en 2006 de 12,7 %).

Les dépenses d'énergies

Les dépenses d'énergie (gaz et électricité) ont baissé cette année : à 3.282 € elles sont au plus bas par rapport au trois dernière années (4.304 € en 2006, 3.400 € en 2005 et 4.389 € en 2004).

Communications

Téléphone et Internet

Les frais de communication (téléphone et Internet) s'élèvent cette année à 11.380 € équivalent aux 11.294 € de 2006, lesquels étaient en revanche le produit d'une vraie politique d'économie sur ce poste. Il semble que nous ne puissions guère faire mieux dans ce domaine.

Frais postaux

Les frais d'affranchissement, hors mailings *Protocoles*, *RéPI*, *Action = Vie* et *Action*, s'élèvent à 5.933 € contre 6.032 € en 2006, 5.321 € en 2005 et 8.649 € en 2004.

Photocopies générales, affiches et stickers

Au total, 5.642 € ont été consacrés à ces dépenses au cours de cet exercice, contre 6.203 € en 2006, 11.336 € en 2005 et 6.509 € en 2004. Cette année aura cependant été plutôt prolifique en graphisme de rue avec 5 affiches et deux campagnes de stickers. Deux points permettent de comprendre la baisse de ce poste, d'une part les tarifs de ces affiches et stickers ont été particulièrement négociés, d'autre part

nous ne faisons plus reproduire par un prestataire extérieur les documents de RH mais les photocopies au local...

Publications

L'édition des revues *Action*, *Protocoles* et des fiches *Action = Vie* entraîne divers coûts : frais d'impression, fournitures, mailing, location de voitures pour la distribution. Nous ne présentons ci-dessous que les postes les plus importants, soit l'impression et la diffusion.

Action

La réalisation de 6 numéros d'*Action* (contre 3 en 2006) a coûté 28.104 € (contre 15.088 € en 2006). Si l'augmentation nominale de ce poste est flagrante, elle masque en revanche une économie par nombre de numéros principalement liée aux efforts effectués en matières de frais postaux et grâce au développement de la diffusion gratuite effectuée par le SNEG notamment en Régions. En effet se poste se détaille comme suit :

- 19.927 € de frais d'impression contre 9.643 € en 2006 ;
- 8.177 € de frais postaux contre 5.445 € en 2006.

Protocoles

La réalisation de quatre numéros de *Protocoles* (tirés l'un à 15.000 exemplaires et les trois autres à 20.000) a coûté 42.458 €, détaillés comme suit :

- 25.939 € de frais d'impression contre 22.055 € en 2006 ;
- 27.890 € de frais postaux contre 20.403 € en 2006.

L'augmentation des frais s'explique essentiellement par l'augmentation significative du tirage qui a permis une rationalisation et une augmentation de sa diffusion.

Action=Vie

Cette publication qui avait un temps disparu, puis réapparu avec la réalisation d'un seul numéro en 2006 a repris un rythme honorable = : 4 numéros en 2007. De fait la comparaison avec les dépenses de 2006 n'aurait que peu de sens surtout que le nombre d'exemplaire a également augmenté (de 15.000 à 20.000 exemplaires). Les frais postaux et d'impression de ces quatre numéros a coûté 6.646 € détaillés comme suit :

- 4.492 € de frais d'impression ;
- 2.144 € de frais postaux.

RéPis

L'organisation des Réunions publiques d'information entraîne divers coûts : location de la salle, impression et mailing des affiches et flyers, impression des dossiers et comptes-rendus, défraiement des déplacements des intervenants. Au total, les cinq RéPis ont coûté (hors charges salariales et fourniture administrative) 12.355 € ce qui correspond à une baisse par rapport au coût de 2006, où nous avons dépensé 15.185 €.

Missions

Avec un montant total de 23.583 €, les frais de missions sont repartis à la hausse après une année de baisse en 2006 (18.018 € contre 22.889 en 2005).

Présence lors de grandes manifestations

Notre présence lors de grandes manifestations telles que la Marche des Fiertés LGBT ou le 1^{er} décembre entraîne des frais de location de matériel et d'achat de fourniture pour un coût total de 6.615 €.

1.3. Les salaires et charges sociales

Les salaires et les charges afférentes (taxes sur les salaires, formation continue et charges sociales) représentent 319.700 € soit 51,50 %. Le seuil symbolique des 50 % est donc franchi pour la première fois depuis des années. Par rapport à 2006 ce poste a augmenté de 44 % (il était alors de 221.698 €). Plusieurs embauches ayant eu lieu en cours d'année et pour des postes pérennes ce qui annonce d'hors et déjà une augmentation pour l'année 2008.

2. Les charges financières

Les charges financières, qui se résument aux intérêts bancaires sur les découverts, sont à 45 € exceptionnellement bas cette année. Il représente un dixième des frais de l'exercice 2006 (445 €) qui avait déjà été un record...

3. Les charges exceptionnelles

Charges relatives aux affaires judiciaires

A la dernière assemblée générale, et au vu du nombre important de procédures dans lesquelles Act Up-Paris était alors engagée, nous avons choisi d'inscrire une provision pour frais de justice importante, 38.100 €.

La quasi totalité des contentieux ont trouvé une décision définitive en 2007, seul un est encore en instance, et pour lequel nous maintenons une provision de 500 € (un peu plus que la condamnation de première instance). Concernant les autres contentieux, les frais de justice nous ont coûté au total 24.583 € dont notamment 11.283 € de condamnation, le reste représentant essentiellement les honoraires de nos avocats.

Conclusion et résolutions

L'analyse des comptes met en évidence la reprise de l'activité et l'augmentation de la masse salariale tout en ayant à cœur de suivre en cela l'augmentation de nos moyens pour éviter de s'exposer aux risques de nouvelles crises financières. Dans cette perspective, nous avons souhaité mettre en œuvre l'engagement de l'année précédente résumé par l'adage « *nouvelle action = nouveau financeur* ». Cependant l'année qui s'annonce va constituer un enjeu important pour pérenniser cette augmentation des dépenses. Dans ce sens, nous souhaitons souligner que :

- plusieurs créations de postes pérennes ont eu lieu en cours d'exercices et que les charges qui en découlent seront mécaniquement plus importantes en 2008 ;
- l'augmentation des projets, fussent-ils financés, risquent d'infléchir à la hausse nos dépenses d'activité courante que nous avons réussi à contenir ces dernières années ;
- même si nous démarrons une nouvelle activité onéreuse avec l'arrivée de financements dédiés ceux-ci sont rarement totalement suffisants, et chaque nouveau projet vient donc grevé nos ressources propres.

Abstraction faite des charges et produits exceptionnels liés aux affaires judiciaires les comptes présentent un déficit qui aussi modéré soit-il (environ 2% des produits) doit être interprété comme le signe d'une nécessaire vigilance pour l'année à venir.

Plus spécifiquement, il nous semble qu'à l'exception de projet massivement financé nous ne devrions pas initier de nouvelles actions onéreuses l'année prochaine. La recherche de financement devra néanmoins être redoublée avec comme double objectif :

- de compléter le financement des actions menées aujourd'hui et qui nécessite toutes l'apport d'une part de fonds propres
- de développer du financement non fléché pour garantir la liberté d'action de notre association.

En ce qui concerne les financeurs il nous semble :

- que nous devons approcher ou relancer plusieurs financeurs publics qui ne nous soutiennent pas encore (par exemple DGAS, Région Ile-de-France) ;
- qu'il est primordial de redresser la barre et d'augmenter les montants obtenus auprès de nos soutiens privés dont le financement diminue (Berlys Foundation et laboratoires pharmaceutiques)
- qu'il faut continuer la recherche de nouveaux financements et ou partenariats même si les retours en la matière n'ont pas toujours été fructueux ;
- et que le recours au Street Marketing pour augmenter le nombre de dons réguliers doit être sérieusement envisagé.

RÉSOLUTIONS :

Compte tenu de ce que nous avons exposé ci-dessus concernant les comptes 2007 d'Act Up-Paris, nous proposons à l'Assemblée générale :

- D'approuver les comptes tels qu'ils sont présentés et qui font ressortir un excédent de **15.691 €**
- De mettre sous contrôle de tiers l'excédent dégagé sur la subvention Sidaction Prison 2007 soit la somme de **6.298 €**.
- D'intégrer le solde de cet excédent (soit **9.393 €**) aux fonds propres de l'association.